

Image not found or type unknown



Fin de contrat à durée de chantier

Par **GREGOIREC**, le **19/11/2010** à **08:07**

Bonjour, rnje viens recevoir de mon drh un courrier notifiant la fin de mon contrat a duré de chantier, alors que le chantier n'est pas fini. Il se trouve, que j'ai fait plusieurs chantier pour cette société, mais ils ne m'ont jamais fait d'avenant a mon contrat. quel est mon recours vis à vis de mon employeur, et quelles sont mes droit?